

Archéologie d'une informatisation

La bibliothèque municipale de Bagneux en 1989-1990

par Huguette Rigot

Bibliothèque nationale de France

Soyons rigoureux : pour informatiser une bibliothèque au pire moment – d'après le constat du directeur du Livre et de la Lecture de l'époque – il faut être capable de présenter des objectifs, d'abord à soi-même, à des élus et à du personnel. Donc, définition d'objectif pour l'informatisation d'une bibliothèque municipale en 1989 : accroître la fréquentation de l'établissement en développant une politique d'acquisition dynamique et diversifiée. Le dynamisme et la diversification dont il est question ici peuvent se résumer par :

– la mise en place d'un plan de reconstitution des collections, proposant le triplement du budget d'acquisition pendant trois ans pour rattraper le retard, pour aborder en régime de croisière un budget de 10 millions de francs. De fait, le budget s'est tout de suite stabilisé autour du volume de croisière, tout en posant un problème d'organisation du travail comme de ressources humaines. Comment passer brutalement de 400 000 F à un million de francs ? C'est ça le dynamisme !

– la conception d'un plan d'acquisitions sectorielles visant par grands ensembles documentaires à répondre aux demandes des publics fréquentant ou ne fréquentant pas la bibliothèque, en diversifiant les acquisitions en matière de titres couvrant à la fois la production éditoriale de masse (le para-, l'infra-, celles des hypermarchés, etc.), mais aussi de la production éditoriale la plus légitimée (l'illisible, l'intello, celle des bibliothèques universitaires et d'études,

etc.), mais aussi en termes d'exemplaires pour la production éditoriale correspondant aux meilleures ventes (c'est ça la diversification !).

Comment mettre en place cette nouvelle politique d'acquisition ? En multipliant par deux le personnel ? Non, en informatisant ! En fait, en transformant radicalement le circuit initial du document dans la bibliothèque !

Nécessité de reformuler l'objectif initial : informatiser la bibliothèque, donc revoir l'organisation de la bibliothèque pour gérer l'augmentation et la fréquentation des usagers, due à l'accroissement des acquisitions, dans le cadre d'une contrainte budgétaire : ne pas toucher au volume global du personnel.

Comment informatiser un fonds de 50 000 titres, avec une progression de 8 000 titres par an, sans embauche supplémentaire ni vacation ? En fermant, dit-on généralement ! Mais une fermeture n'est-elle pas le meilleur moyen pour faire baisser la fréquentation de la bibliothèque ?

La solution a été de proposer un double choix :

– un logiciel utilisant un format normalisé de catalogage, l'UNIMARC (format d'échange et interne) ;

– une rétroconversion du catalogue par une récupération systématique d'information bibliographique dans les différents réservoirs possibles, de façon à réduire le catalogage sur site au minimum, et n'avoir qu'à localiser les notices bibliographiques.

Les réservoirs sollicités ont été au nombre de trois : BN-OPALE, la base LIBRA et ELECTRE.

Les difficultés et les désillusions rencontrées ont été bien nombreuses... Comment faire admettre au chef de projet GEAC – le logiciel choisi étant ADVANCE dont la commercialisation en France commençait à peine – notre volonté, exprimée pourtant dans le cahier des charges, de récupérer le plus systématiquement possible l'information bibliographique dans les réservoirs disponibles et notamment dans la base LIBRA, alors que la bibliothèque n'était pas un ancien site LIBRA ? Comment « mouliner » les notices LIBRA à niveaux alors que BN-OPALE et GEAC-ADVANCE ne traitaient pas l'information bibliographique à niveaux ? Comment hiérarchiser les accès aux différents réservoirs à la fois pour éviter les doublons, mais surtout pour tirer le meilleur parti de chacun d'entre eux ?

BN-OPALE : des notices complètes avec des accès soumis à des contrôles (on commençait juste à parler d'autorités !), avec des accès matière pour les ouvrages catalogués à partir de 1986 (oh ! la découverte de RAMEAU, de son vocabulaire et de sa syntaxe !), le catalogue des entrées françaises de la BN, quoi ! avec la lenteur des entrées et du traitement du dépôt légal (à l'échelle des entrées d'une bibliothèque publique), avec sa non-exhaustivité, avec son incomplétude naturelle (hors-jeu des éditeurs étrangers de langue française), avec ses effets rétrospectifs limités à 1975, puis 1970.

La base LIBRA : reflet fidèle des fonds des bibliothèques de lecture publique (la richesse pour les fonds jeunesse grâce au travail de la Joie par les livres !), mais la prolifération de formes auteurs, éditeurs, la relative absence de contrôle bibliographique, l'imagination débridée de l'indexation matière.

ELECTRE avec son absence, puis sa non-stabilisation du format UNIMARC, son ignorance des contrôles d'autorité, mais avec sa livraison régulière et relative-

ment exhaustive d'informations sur la production courante, des notices bibliographiques avant les livres... le paradis bibliothéconomique !

Le parti pris assez rapidement a été de solliciter d'abord BN-OPALE, en travaillant par requêtes sur CD-ROM, puis en cas d'absence de notices de faire des requêtes par lots sur les bases LIBRA et ELECTRE sur le serveur de l'AC2L qui avait pour objectif de permettre l'accès de manière transparente aux deux bases bibliographiques et même aux trois bases, puisqu'il était question de permettre aux professionnels d'accéder à la base BN-OPALINE pour récupérer l'information bibliographique sur les documents sonores et audiovisuels.

Les résultats de ces expérimentations sont simples à décrire :

- le fonds de la bibliothèque saisi en un an, ouverture des prêts informatisés au public un an après être sortis de la base test de catalogage, tenue des objectifs en matière d'acquisition et de fréquentation de la bibliothèque ;

- le fonds des documents sonores saisi au plus vite, avec une information bibliographique « *light* »... Il a fallu attendre quatre ans de négociations avec la BN et surtout une démonstration du serveur bibliographique national qui n'a pu être faite au Salon du livre de 1992 pour qu'il devienne évident que la base BN-OPALINE avait une architecture très différente de celle de BN-OPALE grâce à une autre « interprétation d'UNIMARC et de la norme ISO 2709 » rendant impossible, pardon ! différant pour quelques années encore la récupération d'information bibliographique sur les documents sonores ;

- des index auteurs, matières assez bigarrés, rendant immédiatement nécessaire la gestion des autorités, mais par quel moyen ? Par un catalogage autorités sur le site, mais à partir de quelle norme UNIMARC ? Par une récupération de notices d'autorité de la Bibliothèque nationale, mais comment ? Pas de CD-ROM autorités, malgré son annonce faite depuis 1990 ou 1991 (la datation pose toujours des problèmes en Préhis-

toire). Pas de déchargement à partir du SBN ;

- une organisation fragile, précaire de la bibliothèque liée à la fin de l'autarcie bibliothéconomique : la part laissée au catalogage sur site étant forcément la plus réduite possible, pour faire face au volume de travail nécessaire aux acquisitions et au service public. Mais chacun sait que toute structure liant son existence au libre-échange, à une économie de marché devient dépendante de la qualité de ses échanges avec l'extérieur.

Ces choix d'informatisation, mais aussi ces paris stupides, réussis cependant pour un temps (pourquoi donc vouloir avoir plus de lecteurs ? Pourquoi prétendre satisfaire la demande des publics par une « politique documentaire dynamique et diversifiée » ? Quel argumentaire et quels objectifs pouvant être entendus par les « politiques », mais quelle prétention bibliothéconomique et surtout quel casse-tête organisationnel) ont lié l'organisation interne de la bibliothèque aux évolutions et aux fluctuations des réservoirs d'information bibliographique nationaux et ainsi l'ont fragilisée principalement de deux façons :

- l'une interne, condamnant la bibliothèque à une double organisation, celle du circuit du document et celle du circuit de l'information bibliographique, les dissociant dans le temps, mais aussi l'obligeant à son maintien, sous peine de rompre l'équilibre ainsi créé... sous peine de réduire le volume des acquisitions... donc de porter atteinte au volume de la fréquentation (mais les effets sont-ils si mécaniques ?) ;

- l'autre externe, condamnant la bibliothèque à réagir aux politiques nationales se rapportant à l'information bibliographique, donc la positionnant dans un nouveau statut, celui d'usager des réservoirs bibliographiques..., de consommateur ayant à la fois des droits et des devoirs envers les producteurs qui, pour le moment, semblent toujours fonctionner et s'organiser sans avoir réellement d'obligation envers leurs publics.

